

Le Sanépuisien

A photograph of a paved path lined with trees leading to a stone church tower under a blue sky with clouds. The path is made of light-colored paving stones and is flanked by green trees and grass. In the background, a large stone church tower with a square top and a small arched window is visible. The sky is blue with scattered white clouds.

Numéro 20 - Décembre 2023



Le Mot du Maire

L'année 2023 s'achève. Comme le temps passe vite !

Ce deuxième semestre a été marqué par de nouveaux bouleversements climatiques : sécheresse record depuis des décennies, inondations en novembre et décembre... Le monde a également souffert avec le conflit en Ukraine qui continue, et une nouvelle guerre en Israël entraînant des massacres. Quand nos dirigeants vont-ils mettre fin à toutes ces pertes humaines ?



Malgré cette actualité très lourde, notre commune de Sainpuits a connu une fin d'année riche en événements : la fête de la Madeleine et les soirées resto-marchés ont connu des fréquentations qui ne cessent de s'accroître. Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles !

Début août, le Yonne Tour Sport est venu dans notre village et pas moins de 200 enfants ont participé aux activités proposées. Merci au Conseil Départemental pour cette belle initiative.

Pendant ce temps, le conseil municipal continue d'avancer dans ses projets. Les toilettes publiques ont été mises en service pour la fête de la Madeleine, elles devenaient indispensables. L'amélioration de la voirie devient malheureusement délicate à budgétiser. De moins en moins de kilomètres peuvent être rénovés chaque année aux vues des coûts que cela engendre (+ 8% de hausse pour 2023) ; prenez bien soin de nos routes.

Les sanépuisien(ne)s sont désormais éligibles à la fibre ; merci père Noël !



Au sujet du RPI, notre école, l'Académie nous annonce la fermeture d'un poste pour 2024, et le maintien d'un seul site est envisagé pour 2026. Le conseil municipal suit de très près ce dossier et dit NON à ces décisions. Nous voulons attendre 2 ou 3 ans pour vraiment voir la tendance de notre démographie : deux familles viennent de s'installer sur la commune avec trois enfants.

Je remercie les personnes qui participent à la rédaction et la mise en page de ce journal, et vous souhaite une agréable lecture de notre Sanépuisien.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année 2024.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire, Denis Pouillot

Le mot du Conseil Municipal

Les mois se suivent, les contextes sanitaires, sociaux, et économiques évoluent, les projets progressent ...

Dans une économie fortement impactée par l'inflation, nous poursuivons nos efforts en respectant notre premier principe : faire vivre Sainpuits et son identité, aujourd'hui et demain, en préservant les finances publiques avec de plus en plus de soin et d'analyse. Les budgets sont obligatoirement recentrés vers les éléments nous paraissant essentiels : nouveau camion de pompiers, WC publics, entretien du patrimoine communal ...

Des sujets de fond focalisent également toute notre attention : déploiement de la fibre, PLUi, avenir de notre RPI. Nous maintenons là encore le cap que nous pensons le meilleur, mais certaines instances restent bien hermétiques à nos analyses, pourtant fondées sur le terrain !

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Sommaire

Le Mot du Maire	p 2
Le Mot du Conseil Municipal	
Etat Civil	p 3
Les Conseils Municipaux	p 4
Manifestations estivales	p 8
Cet automne	p 11
Travaux	p 13
Vie du village	p 14
Vie de l'école	p 18
Vie des associations	p 20
Découverte et Loisir	p 22
Informations utiles	p 28



Les traditionnels

Vœux du Maire

Auront lieu le samedi 20 janvier 2024

A 10h30 à la salle des fêtes

Etat Civil

Mariage :

Maxime de COUËSSIN du BOISRIOU
et Wivine-Marie PIRNAY, le 28 juillet 2023

Décès :

Madame Bernadette MERCIER, née LAMBERT,
le 24 octobre 2023

Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à la douleur des proches endeuillés.

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public les :

- Lundi de 9h à 12h ;
- Mercredi de 9h à 12h ;
- Un samedi sur deux, les semaines impaires, de 9h à 11h 30 ;

www.sainpuits.fr

Editeur de la publication et impression :

Mairie de Sainpuits

Directeur de la publication :

Denis Pouillot

Rédaction et mise en page :

Le Conseil Municipal

Conseil Municipal du 11 septembre 2023 – Compte rendu

L'an deux mille vingt-trois le onze septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, DE COUESSIN Charles, BUCHETON Isabelle, ROY Pascal, LEMAITRE Béatrice.

Membres excusés : GUINAULT Isabelle qui a donné pouvoir à DELAFLOTTE Denis ; LANCELIN Mathieu.

A été nommé comme secrétaire de séance : LEMAITRE Béatrice.

Lecture et approbation du compte rendu de conseil du 31 mai 2023.

ALLOCATIONS SCOLAIRES N°2023-31 :

Le conseil municipal, DECIDE : d'allouer une allocation scolaire à tous les étudiants de collège à fin d'études y compris CAP en résidence principale sur la commune et élèves majeurs inscrits sur la liste électorale.

FIXE : . à 23 € le montant de l'allocation à chaque élève au collège, et à 46 € pour les élèves en études supérieures y compris en apprentissage.

SUBVENTION ALLOUEE N°2023-32A :

Le conseil municipal accorde une subvention de 150 € à l'association Syndicat de chasse des propriétaires de Sainpuits.

FIXATION REDEVANCE CHAUFFAGE LOGEMENT N°2023-33 :

Le conseil municipal décide de fixer la redevance pour le chauffage du logement pour la période du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 à 753 €.

PRIX DU REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE N°2023-34 :

Le conseil municipal fixe le prix du repas à 3,40 € à compter du 1^{er} septembre 2023.

CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES N°2023-35 :

Le conseil municipal décide de reconduire du 1/01/24 au 31/12/2028 le contrat auprès de Relyens avec un taux de 8.05%.

MODIFICATION STATUTS CCPF CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE TOURISTIQUE (ZAT) ET INTEGRATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CHEMIN DE FER DE PUISAYE (SIVU) N°2023-36 :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 4 voix pour et 5 Contre : Refuse la délibération n°114 2023 du 10/07/2023 de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre portant création d'une ZAT et intégration du SIVU

ACQUISITION MATERIEL N°2023-37 : Le conseil décide de l'acquisition d'une Marianne pour un montant de 548 €.

DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 2023 N°2023-38 : adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME NATIONAL DES PONTS 2 : Notre commune est retenue et entièrement financé par l'État.



PLUI : Le choix des parcelles constructibles par CCPF est aberrant, d'autres parcelles ont été proposées par le Maire et les Adjointes en remplacement.

AFFAIRES DIVERSES :

Remocra : Suite au rapport du syndicat des Eaux envoyé le 2/08/23, prévoir sur budget 2024 pour mettre les installations en conformité.

Dénomination des rues dans les hameaux : loi 3DS

Colis des aînés / repas : Une demande auprès des bénéficiaires va être faite en leur proposant de choisir entre un repas ou le colis.

Pôle multi-services : Recherche d'intervenants

Remerciement subventions allouées : ADIL / voyage scolaire / AFM Téléthon

Election : La commission de contrôle des listes électorales doit se réunir entre le 1/12 et le 28/12

Chapelle Notre-Dame de Lorette : Le Permis de Construire est en instruction

Reprise de concession : 2^{ème} tranche

Gîtes : Aux vues de l'envolée du prix des factures d'électricité l'augmentation des tarifs sur 2024 est envisagée.

SDEY recensement travaux 2024 Hélistur raccordement sur un poteau du lotissement

Manifestations :

- o **Yonne Tour Sport** : 4/08/2023 près de 200 enfants ont participé.
- o **Restos-marchés et la Madeleine** : vif succès de l'été 2023

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h22.

Conseil Municipal du 6 novembre 2023 - Compte rendu

L'an deux mille vingt-trois le six novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Denis POUILLOT, Maire.

Membres présents : POUILLOT Denis, DELAFLOTTE Denis, CAILLON Florent, GRANDPRÉ Yannick, GUINAULT Isabelle, BUCHETON Isabelle, LANCELIN Mathieu, ROY Pascal, LEMAITRE Béatrice.

Membres excusés : DE COUËSSIN Charles qui a donné pouvoir à CAILLON Florent

Secrétaire de séance : LANCELIN Mathieu.

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET 2023 N°2023-39 :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, la décision modificative n°2 du budget principal communal qui s'équilibre comme suit : Article 132 :

+ 25.670,00 € / Article 1641 : - 25.670,00 €

PASSAGE A LA NORME COMPTABLE M57 N°2023-40 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal APPROUVE la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1/01/2024.

FIXATION DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS NOMENCLATURE M57 N°2023-41 :

Le Conseil municipal, ADOPTE la règle du prorata temporis imposée pour les amortissements et FIXE les durées d'amortissement par catégorie de biens



Les Conseils Municipaux

TARIFS GITES 2024 N°2023-42 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe le tarif des gîtes applicable au 1^{er}/01/2024 : Gîte 556 = 45 € / nuitée + option ménage fin de séjour : 80 € - Gîte 149 = 55€/nuitée Gîte 148 / 150 = 60 €/nuitée + option ménage fin de séjour : 90 €

SDEY-GROUPEMENT ACHAT ENERGIE : ADHESION NOUVEAU GROUPEMENT N°2023-43 :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au 1/01/2026

POTEAU INCENDIE N°2023-44 : Le Conseil municipal à l'unanimité, DECIDE de l'acquisition et la pose d'un poteau incendie DN80 pour un montant de 1.440€ TTC ;

ECOLE INTERVENTION MUSICIEN N°2023-45 : Le Conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'ajourner ce point en attendant la validation du projet par l'Inspection académique.

MOT SUR LE RPI

Le Conseil municipal reste fidèle à sa délibération du 31 mai 2023 : rester dans le RPI dans son organisation actuelle (dont maternelle à Sainpuits).

Motivations : contre toute solution intermédiaire qui imposerait des travaux inutiles à court terme pour mettre en place une solution précaire et coûteuse, si l'avenir à 3 ans semble s'orienter vers un site unique.

ACQUISITION MATERIEL N°2023-46 :

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de l'acquisition d'une combinaison anti-frelon asiatique et anti-guêpes, de casques, gants, division et commandes pour un montant de 3.316,07 €TTC.

CONTRAT DE MAINTENANCE CERIG N°2023-47 :

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte le contrat de maintenance de l'ordinateur et le scanner CERIG pour un montant annuel de 250€ HT ;

ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAER) LANCEMENT DE LA CONCERTATION N°2023-48 :

Le Maire indique au Conseil Municipal que l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables. Le conseil municipal propose de mettre l'ensemble des hameaux et du bourg en zone photovoltaïque sur toits, géothermie, méthanisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DÉCIDE de mettre un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 20 au 30 novembre 2023.



AFFAIRES DIVERSES :

CRTE : contrat de relance et transition Ecologique

- Projets 2023 reportés sur 2024 : Chapelle ND de Lorette et aire de camping-car
- Projets inscrits sur 2024 : Citerne incendie les Cours / Mare les Berthelots et voirie

Villages d'avenir : inscription de la commune pour aide en ingénierie sur les projets de travaux suivants : Rénovation de la Chapelle, création d'une aire de camping-car, voirie communale

Remerciement subventions allouées : UNA

Hélistation : modification câblage faite pour un montant de 828 € TTC

Election : La commission de contrôle des listes électorale se tiendra le 9/12/2023 à 9h

Boîtes aux lettres jaunes de La Poste : Retirées par la Poste aux hameaux Les Berthelots / Commechy / les Bordes pour peu de fréquentation.

Cérémonie du 11/11 : rassemblement devant la mairie à 10h30

Noël des enfants de la commune : jeudi 21/12 à 18h30 à la cantine.

Colis des aînés : Distribution le 23/12/23

Restos-marchés : organisation d'un marché de Noël le samedi 23/12/2023 l'après-midi

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.



La Madeleine



Comme chaque année la fête de la Madeleine a connu un réel succès. Un public nombreux a profité de l'instant musical offert par « la Lyre Donziais », la retraite aux flambeaux et le spectacle pyrotechnique ont terminé le tableau pour laisser place aux joies de la fête foraine.

Le dimanche matin de nombreux chineurs se sont promenés entre les stands du vide-greniers. Le groupe des trompes de chasse du « Rallye de Puisaye » a animé la messe de la Madeleine.



Le lundi après-midi les enfants ont pu se distraire avec les jeux anciens. La journée s'est terminée par le lâcher de ballons.





Les Restos-Marchés



Ces soirées gourmandes de l'été sont maintenant bien connues, elles attirent de nombreux convives. Cette année, du 9 juillet au 3 septembre notre village a été très animé.

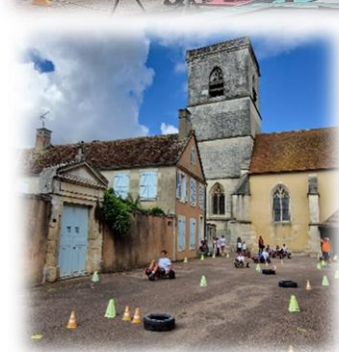
Chaque soirée, des groupes de musiciens chanteurs ont fait retentir leur musique pendant que nos papilles se régalaient des produits des artisans. A noter que la saison a commencé avec les notes d'un jeune accordéoniste et c'est Gillou et son accompagnateur qui ont clôturé la saison. Souhaitons que ces soirées festives de l'été perdurent encore longtemps !

Merci aux organisateurs et à tous ceux qui donnent de leur temps pour que ces soirées soient une réussite.



Yonne Tour Sport

Le 4 août, près de 200 enfants se sont retrouvés à Sainpuits, encadrés par une cinquantaine d'animateurs, pour pratiquer de nombreuses activités sportives : quad, trampoline, escalade sur jeux gonflables, jeux de ballons, VTT, courses ... un grand succès !





La cérémonie du 11 novembre

Le cortège s'élance de la place, emmené par quelques enfants et les pompiers, le public suit jusqu'au monument aux morts. La musique donne un ton solennel à cet hommage que nous rendons à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Le Téléthon

Un rendez-vous sur les réseaux sociaux, malheureusement sans la date.

« Nos pompiers se mobilisent pour le téléthon !!! Venez nombreux participer à cette cause ! Merci pour eux et merci pour la recherche. »



Le vendredi 24 novembre 2023 à partir de 18H, la manifestation à Sainpuits s'est déroulée un peu plus tôt pour des raisons de disponibilité.

Le public était là pour remercier nos pompiers pour leur dévouement.

Des démonstrations, chacun pouvait s'essayer aux gestes de premiers secours, également un petit coin gourmand !... Cette soirée fut un moment d'échanges bien sympathique.

Merci à nos jeunes qui s'investissent pour conserver à Sainpuits un Centre de Première Intervention.



Cet automne ...

La Sainte-Barbe et nos pompiers

Le corps communal de Sapeurs-Pompiers est décidément bien vivant !

Cette Ste-Barbe du 2 décembre 2023 a vu la remise du diplôme de fin de formation aux 4 nouveaux pompiers : Maxime Fageau, Romain Pichon, Jean-Baptiste Brisset, et Paul Meunier. (de g. à d. ci-dessous)



Le chef de corps Benoit Pouillot, très investi dans sa formation et celle des autres, a été élevé au grade d'Adjudant.

Enfin, Jean-Michel Bardot a pris sa retraite, au bout de 25 années d'un dévouement sans faille.



Saluons et remercions sincèrement toutes ces personnes, qui donnent leur temps pour la sécurité de tous ! Bravo aux arrivants et à ceux qui les accueillent.



Le conseil municipal soutient de son mieux nos pompiers, notamment par l'amélioration du matériel disponible, comme l'acquisition cette année d'un camion d'intervention.

Vive notre corps communal de Sapeurs-Pompiers !



Les travaux

Les WC publics

Les travaux des WC publics sur la place se sont achevés en début d'été. Les retours des usagers de passage sont excellents, saluant notamment la propreté des lieux. Merci donc au respect de chacun, et surtout au personnel de la commune en charge de l'entretien !



La commune a saisi l'opportunité d'acheter la petite grange contigüe à l'arrière du bâtiment des WC, face à la maison multi-service.

Entretien des infrastructures

La voirie communale est régulièrement entretenue. Les travaux d'enrobé n'échappent pas à l'inflation générale. La hiérarchisation des travaux est malheureusement de rigueur !

Les autres infrastructures de la commune ne sont pas en reste. La mare pavée de la ruelle des jardins a ainsi été curée cette année.

Arrivée de la fibre

Une réunion publique a eu lieu le 12 décembre avec Yconik, l'organisme en charge du déploiement de la fibre dans l'Yonne. Sainpuits est éligible à la fibre à 98% et les services seront bientôt disponibles. Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher des opérateurs pour toute question et organiser votre raccordement si vous le souhaitez.



Vie du village

Colis des aînés

Cette année, le colis de Noël a été distribué à 80 de nos aînés le 23 décembre.

La formule évolue : la bûche, le pâté en croûte, et la boîte de chocolats, ne seront plus accompagnés de l'habituel sac débordant de diverses douceurs, mais d'un bon d'achat de 40 € valable à l'épicerie de Sainpuits, à échanger contre ses mets préférés. La valeur reste ainsi la même, mais le choix des produits évolue.

Précisons qu'une aide a été proposée par le conseil municipal aux personnes ne pouvant se déplacer, pour aller acheter les denrées si besoin.



Un sondage a été effectué lors de la distribution 2022, doublé d'un courrier en 2023, pour savoir si un repas collectif était préféré à ces colis individuels. Seules 7 demandes favorables au repas nous sont revenues, invitant à poursuivre sur la formule habituelle.

Comme chaque année, les pompiers et le comité des fêtes ont participé financièrement, un grand merci !

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté de Commune poursuit sa refonte.

Les communes sont actuellement consultées pour valider les propositions de classement du bureau d'étude en charge du dossier, notamment sur les zones constructibles.

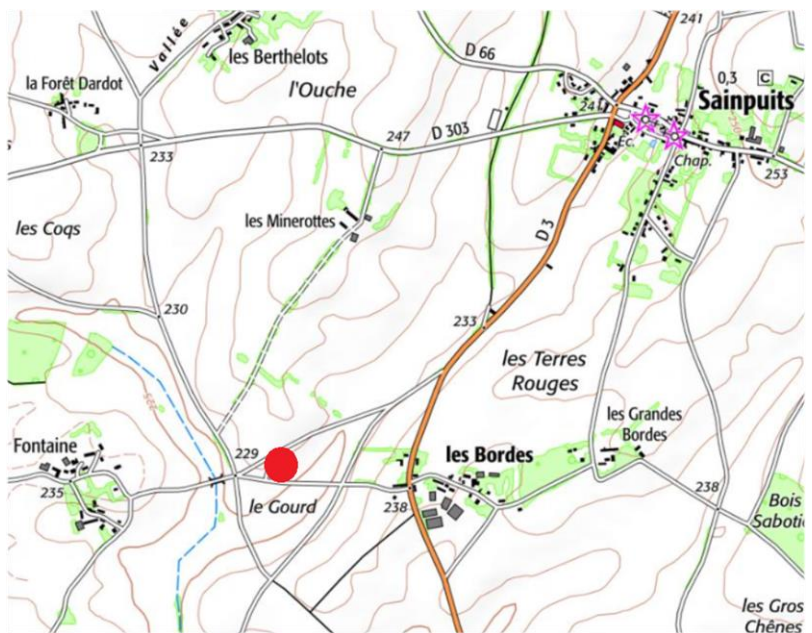
Le conseil municipal suit de près le dossier, pour dans un premier temps corriger les erreurs, puis veiller aux intérêts de la commune et des propriétaires, dans un cahier des charges de plus en plus contraignant. Affaire à suivre...



Remerciements mérités

Du compost est mis à disposition de tous les habitants de Sainpuits. Il est stocké sur un terrain communal route de Fontaine (*plan ci-joint*). Le transport est gratuitement assuré par l'entreprise Ludo Transport, aux Minerottes à Sainpuits.

Un grand merci pour ce sympathique geste !



Maison France Service

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Les agents France Services peuvent vous accompagner : Demande de permis de conduire, de carte d'identité, de carte grise, déclarer ses impôts, gérer son compte Ameli, demande d'aide de retraite, de pôle emploi, ...

Maison France Services de **Saint-Sauveur-en-Puisaye** :
1 place Paultre-des-Ormes
03 86 44 05 52
saintsauveur@france-services.gouv.fr

Rappel : obligation d'élagage

Tout usager est tenu d'élaguer ses arbres et arbustes à l'aplomb de sa propriété. Cette obligation devient encore plus importante avec l'arrivée de la fibre. Les riverains dont la végétation occasionnera des dégâts au réseau fibre en seront tenus responsables.

Vie civique : rendez-vous à noter

Les élections européennes auront lieu en juin 2024. A vos agendas !

Venez chercher VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

GRATUIT

Le vendredi 24 mai 2024 de 15h à 18h
Le samedi 25 mai 2024 de 10h à 12h30
Salle des fêtes de Sainpuits, Place Chaillou des Barres

Apportez également si possible votre numéro de bac à biodéchets et de carte de déchetterie.

Comment est attribué le bac ?

La taille du bac roulant dépend du nombre de personnes occupant régulièrement le foyer.

Pourquoi équiper les bacs d'une puce ?

La puce électronique permet d'associer le bac à une adresse et à l'occupant du logement. Cela permet à la collectivité de gérer plus facilement l'ensemble des bacs de son parc.

Votre bac n'est en aucun cas pesé.

Suis-je obligé d'avoir ce bac pour les ordures ménagères ?

Oui. Dès la fin de la dotation de votre commune, seules les ordures ménagères contenues dans les bacs fournis par la CCPF seront collectées.

Pour les ménages collectifs ou dont la collecte s'effectue en point de regroupement, des bacs collectifs sont installés. Vous n'êtes donc pas concernés par cette dotation.

Que devient mon ancien bac à ordures ménagères ?

Votre ancien bac ne doit plus être présenté à la collecte dès que vous avez reçu votre nouvel équipement.

PENSEZ À VOUS
MUNIR D'UN STYLO
ET DE VOS LUNETTES
SI NÉCESSAIRE

Cependant, vous pouvez le réutiliser de nombreuses façons : comme réserve d'eau, pour faire du stockage (outillage de jardin...) ou pour déposer vos sacs jaunes à l'intérieur. Si vous souhaitez y déposer vos sacs jaunes vous devrez coller sur le bac un autocollant spécifique qui vous sera remis par la CCPF. **Si vous ne souhaitez pas garder votre ancien bac, vous pourrez le ramener lors des permanences, nous le recyclerons.**

Que faire si je ne peux pas venir chercher mon bac ?

Une connaissance peut prendre votre bac à votre place. Pour cela, elle devra remplir **obligatoirement une fiche avec votre nom, adresse, téléphone, date de naissance et le nombre de personnes de votre foyer** (conditionne la taille du bac). Vous pouvez également le retirer ultérieurement en contactant la mairie.



**A terme
seuls les bacs
de la collectivité
seront collectés**

LA COLLECTE DE MES DÉCHETS EN BREF



LES BIODÉCHETS
A mettre en vrac dans votre **bac vert** sont collectés toutes les semaines



LES ORDURES MÉNAGÈRES
A mettre en sac dans votre **bac gris et rouge**, sont collectés tous les 15 jours



LES EMBALLAGES
les **sacs jaunes** sont collectés tous les 15 jours

COURS DE QI GONG

ART ÉNERGÉTIQUE CHINOIS POUR LA
PRÉSERVATION DE LA SANTÉ



NOUVEAU!

POUR PLUS
D'INFORMATIONS :

CHRISTIANE BORLAND
06 85 94 48 30

Le mardi à
Thury à 18h
et
le jeudi à
Sainpuits à 18h

Nouvelle activité !

Le Qi Gong est un art énergétique chinois millénaire issu de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Il met en relation le corps, l'énergie et la nature. Il s'apparente à une gymnastique énergétique, il est très doux, il permet d'entretenir sa santé et de la prolonger.

Le Qi Gong harmonise le fonctionnement des organes et assouplit les articulations et les muscles. Il favorise la respiration et la concentration et il permet la détente physique et mentale. Il travaille sur l'harmonie de trois éléments qui sont le corps, la respiration et l'esprit ; il renforce ainsi le corps, harmonise le souffle et équilibre les émotions.

Le Qi Gong est accessible à tous, à tout âge de la vie. Il n'y a pas de recherche de performance, chacun s'adapte aux exercices selon sa souplesse et ses capacités. Les cours s'adaptent en fonction des possibilités de chaque personne.

Appelez le 06 85 94 48 30 pour toute question. Un cours de découverte est tout à fait possible.

Ma Prime Rénov'

On nous informe de l'existence de Ma Prime Rénov' Sérénité, un programme visant à encourager la rénovation énergétique de nos habitations. Cette allocation offre un soutien financier significatif, pouvant atteindre une valeur de plus de 60 000€, pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, et contribuer à la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité à Ma Prime Rénov' Sérénité et la procédure de demande, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20554>

A l'école

Cette année, Cécilia (Atsem) et Sophie (la maîtresse) accueillent 14 élèves de petite et moyenne section dans notre école maternelle.

Nous avons déjà fait de gros progrès !



Pour Halloween, nous nous sommes déguisés et avons invité les autres élèves du regroupement pour une petite fête !

Pour Noël, les mairies nous ont offert notre premier spectacle !

Pour fêter Noël, Magali nous a préparé un délicieux repas à la cantine !





Nous avons également pu faire un goûter à l'école en compagnie... du Père Noël !



Notre école de Sainpuits

Message du Conseil Municipal

Quel plaisir de pouvoir offrir aux enfants de beaux moments à Noël, et surtout de si belles conditions d'apprentissage tout au long de l'année : classe spacieuse, une salle attenante pour la sieste, et désormais une salle de repas juste à côté de la classe, (et Magali aux petits soins pour de bons vrais repas faits comme à la maison, merci au passage !).

Quelle satisfaction aussi de sentir les enfants en sécurité, avec un accès sur une place éloignée de la route, une belle cour ombragée, ...

Ces arguments de qualité de vie scolaire et de sécurité, bel et bien là sans investissements lourds à prévoir, nous les avons martelés à tous les acteurs qui décident de l'avenir de notre école dans le R.P.I. Il semble aujourd'hui que ces éléments de bon sens n'aient pas été analysés comme tel ... nous continuerons à défendre ce qui nous semble logique et pertinent jusqu'au bout.

Le P'tit coin des lecteurs

Message de la Présidente : Nathalie Nagorny.

La bibliothèque le P'tit coin des lecteurs ferme définitivement son livre, son histoire, à la fin de cette année 2023. C'est finalement au bout de treize ans qu'il a fallu prendre cette décision difficile.

L'ère du numérique, le manque de temps ou l'envie de lire ont engendré un manque significatif d'adhérents et donc de lecteurs.

Je garderai personnellement avec la création de cette association en 2010 de très bons souvenirs, des moments de partage et d'écoute.

L'intégralité des ouvrages vont s'installer à la bibliothèque de Saints en Puisaye.

Je remercie tous les adhérents, les fidèles ainsi que la municipalité de m'avoir soutenue tout au long de cette belle histoire.

Et pour conclure « Dans toute bibliothèque, patiente un livre qui ouvre la porte du voyage ».

Le Comité des Fêtes

Message de la Présidente : Odile Berthier

Les festivités organisées par le Comité des Fêtes ont été largement suivies par un public fidèle.

Le feu de sapins avec galettes et vin chaud offerts par le Comité ne rencontre pas encore un vif succès et c'est un peu dommage. Pensez à apporter vos sapins pour alimenter le feu.

Exposants et éleveurs ont répondu présents pour notre foire, les nombreux visiteurs ne s'y sont pas trompés.

La fête de la Madeleine a aussi été une réussite, des exposants en nombre pour le vide greniers, un feu d'artifice magnifique, 3 jours de fête bien fréquentés !

Voici les dates à retenir pour nos animations :

- 27/01 : feu de sapins avec galettes
- 03/03 : Foire de mars
- 27/04 : vide greniers des Cours
- 20/21/22 juillet : Fête de la Madeleine

Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes pour le travail réalisé lors de chaque animation. Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Les membres du Comité des Fêtes et moi-même vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2024.



Les Restos-Marchés

Message de la Présidente : Odile Berthier

2023 a été une année de réussite, 700 visiteurs chaque dimanche !

Désormais les Restos-Marchés de Sainpuits sont devenus incontournables en Puisaye. Le chapiteau et la scène mis à disposition par la Commune, ce fut un plus à l'ambiance musicale que nous avons offert à tous nos visiteurs, chaque dimanche. En 2024, un parquet pour danser pourquoi pas !

Nos fidèles exposants ont assuré la restauration, haut la main. Un grand merci pour leur investissement.

Merci à Monsieur le Maire et à la Municipalité pour leur aide et leur soutien, et aussi pour les travaux effectués, comme l'éclairage de la place et les sanitaires, un encouragement pour nous à poursuivre l'aventure dans de meilleures conditions.

Merci à nos jeunes bénévoles qui, chaque dimanche, nous ont aidés à recevoir des visiteurs de plus en plus nombreux.

Les membres de l'association « Les Restos-Marchés de Sainpuits » et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

A l'année prochaine, prenez soin de vous, nous vous attendrons.

Sainpuits, Rauge-toi !

Message du Président : Jean-Michel Bardot

Sainpuits Rauge-toi continue à organiser des marches ! (ci-dessous 19/08 et 15/09)



Sainpuits Rauge-toi vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Passez d'agréables fêtes de fin d'année.

A découvrir à Sainpuits



Le flambé

Embranchement : Arthropode

Classe : Insecte

Ordre : Lepidoptéra

Famille : Papilionidea

Le flambé est l'un des plus grands et des plus élégants papillons diurnes d'Europe. Sa taille est impressionnante, entre 5 et 7 cm.

Les ailes antérieures sont jaune pâle avec six bandes noires transversales, les ailes postérieures sont caractérisées par des prolongements effilés et par les ocelles bleus cerclés de noir avec une tache orange ressemblant à un œil, une défense contre les prédateurs qui vont attaquer la queue ; ce qui laisse le temps au papillon de s'enfuir (photo ci-contre d'un Flambé « mutilé »).

Avec son envergure impressionnante le flambé plane, semblant porté par les courants d'air à la manière d'un cerf-volant. Une fois posé sur une fleur il reste un certain temps immobile, ce qui fait le bonheur des photographes.

On peut l'observer d'avril-mai à septembre. Le mâle est plus petit que la femelle. Le flambé est présent dans presque tous les départements de France métropolitaine, à l'exception du Finistère, du Nord, et du Pas-de-Calais.

Ce papillon aime les sites ensoleillés avec des pelouses plus ou moins embroussaillées, des haies, des friches dominées par des arbustes. Il montre une nette préférence pour les fleurs roses, pourpres ou bleues (les lavandes, les valérianes rouges, les buddleias ...). Pour ses besoins en sels minéraux il filtre l'eau en aspirant les pellicules à la surface de la boue, récupère les sels minéraux après avoir excrété l'eau par l'anus.





En période de reproduction, les mâles adoptent un comportement nuptial territorial particulier : la défense d'un territoire sur une hauteur, ce qui donne lieu à des duels d'un vol agile et très rapide. Après l'accouplement, les femelles se dispersent et vont chercher des plantes hôtes pour y déposer leurs œufs, surtout des arbustes et des arbres de la famille des rosacées, elle peut pondre aussi sur des espèces prunus et sur des arbres fruitiers.

La femelle pond une soixantaine d'œufs (ou plus selon certaines sources). Ces œufs sont isolés sous les feuilles des arbres choisis. Au bout d'une à trois semaines ces œufs d'abord verts puis bruns éclosent. Aussitôt nées les chenilles tissent un tapis de soie sur le dessus de la feuille. Pour aller se nourrir elles tissent un fil de soie, tel un fil d'Ariane, qui les ramènent à leur feuille refuge.

Au fil des mues successives, elles font preuve d'un mimétisme étonnant. Sitôt l'œuf éclos, la chenille change d'aspect pour se fondre dans le feuillage : elle est d'abord noire avec des taches blanches sur le dos puis devient une grosse limace verte et trapue de 4 à 4,5 cm.



La transformation en chrysalide peut être différente selon le mois. Si la nymphose se produit à la fin du printemps la chrysalide restera verte, elle se fixe à son arbre par un fil de soie et va éclore en papillon rapidement. Par contre si la nymphose se déroule à la fin de l'été, la chrysalide prendra une teinte brune pour se camoufler dans les feuilles mortes. Dans ce cas la durée du stade chrysalide est d'environ 8 mois.

La prédation reste forte à ce stade, les musaraignes, les hérissons, les mésanges en consomment beaucoup.

Comment favoriser la présence du flambé ?

Son habitat se réduisant fortement en raison surtout de la destruction des haies, il faut favoriser ces milieux et entretenir des zones de prairies en friches et fleuries.

Mamie, dès ce mot prononcé, notre lien fut tissé. Mamie, une envie soudaine me pousse à écrire ces quelques lignes. Elles sont le condensé du temps passé ensemble.

Tu as pris dans tes bras ce bébé que j'étais. Tes mains caressaient mes petits doigts plissés, tes yeux devinaient la couleur de mes yeux. Blotti contre ta poitrine, tes câlins effaçaient mes chagrins. Pour mes premiers pas, tu étais là. Tu souriais, je souriais. J'étais ton petit bonheur. Nous faisons la ronde, en riant tu copiais mes petits pas.

A défaut de Nounou, tu courrais pour me garder, je demandais beaucoup d'attention. Je te fatiguais certainement car j'étais un petit garnement un peu coquin. Quand tu partais, je faisais ma petite colère dans les bras de Maman.

Mamie, les années passent. J'ai grandi. Je suis devenu adolescent. Je te voyais moins mais nous trouvions toujours le temps de parler, de se confier, de partager un repas ensemble. Cela créa notre complicité.

Combien j'étais heureux de te voir profiter de ta retraite. Tu jonglais avec le temps. Tes activités et tes loisirs te maintenaient en pleine forme. Là encore, tu trouvais des heures libres pour moi. Ensuite mes études, mon travail nous ont éloignés. Mamie moderne, avec ton portable, tu m'envoyais des messages. Le temps paraissait moins long.

Maintenant je t'écris au présent. Malgré l'éloignement, je reviens souvent vers toi. Tu t'intéresses à ma vie, à ma famille. Tu nous attends. Tu sursoutes quand mes petits toquent à ta porte. Tu adores leurs surprises. Tu aimes leurs baisers sur ton front, leurs caresses sur tes mains froissées. Comme tu es douce et généreuse, tu glisses délicatement une papillote dans leur poche. Je souris, tu souris. Instant de bonheur partagé, fruit de notre éternelle complicité.

Mamie, tu sais que tu es gâtée, presque privilégiée. Tes proches demeurent près de toi, et toi, tu es encore chez toi. Parfois je te vois pensive, un peu mélancolique. Tu imagines la vie de tes amies, de ces mamies qui sont parties en Maison. Elles n'ont pas le regard d'un enfant pour les faire sourire. Quoique, de belles personnes les accompagnent au quotidien donnant beaucoup d'elles même pour égayer leurs journées. Elles font preuve de créativité, de générosité en ouvrant la porte de ces Maisons à des petits venus chanter, danser, jouer. Peut-être que certains d'entre eux sont en manque de Mamie et trouvent un court instant tendresse et affection auprès de ces aïeules. Quelle joie pour les soignants de voir tous ces yeux briller ! C'est la magie de Noël !

Mamie, entre ces lignes se glisse tout mon Amour pour toi. Aujourd'hui, c'est Noël. Le temps s'arrête. Le bonheur est là.





Les Gougères

80g de beurre

1 c à c rase de sel

150g de farine

4 ou 5 œufs selon leur taille

Du gruyère râpé

Facultatif :

De la muscade

Du poivre

Préchauffer le four à 180/200 °C (thermostat 6-7) en chaleur statique.

Dans une casserole, verser 25 cl d'eau, ajouter le beurre en morceaux, le sel (muscade et poivre selon le goût). Mettre sur le feu à couvert. Laisser bouillir 2 mn, retirer du feu et ajouter la farine d'un coup puis mélanger énergiquement avec une spatule. Faire dessécher 2 mn sur le feu sans cesser de remuer.

Retirer de nouveau du feu et ajouter les œufs un par un, remuer pour les incorporer totalement entre chaque ajout.

Verser la préparation dans une poche à douille et faire des petits tas espacés de 3-4cm sur une plaque recouverte de papier cuisson. Saupoudrer généreusement de gruyère et enfourner 30 mn.

Servir bien chaud.



Les plaques garnies de pâte crue peuvent être congelées. Vous n'aurez plus qu'à les enfourner encore congelées. Dans ce cas, il faut augmenter le temps de cuisson.

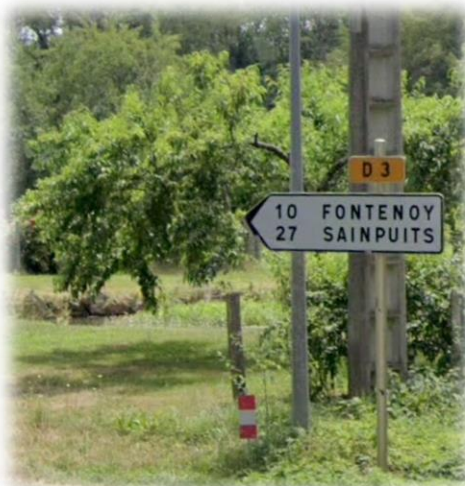


Nouveau jeu !

Saurez-vous retrouver où se situent ces panneaux indiquant Sainpuits ?

Solution au prochain numéro ...

1.



2.



3.



Solution du n°19

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	G	L	A	N	T	I	N	E	S
2	T	E	E		A	E	R	E		O
3	E	R	O	S		R	I	P	O	U
4		A	N	I	S		S	E	P	T
5	A	N		L	E	E		S	T	E
6	P	I	C	O	L	A	I		A	S
7	L	U	E		L	U	P	I	N	
8	A	M	A	T	I		E	N	T	E
9	T		N	U	E		C	S		V
10	I	N	T	E	R	N	A	U	T	E





	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										



Horizontal :

- 1/ Etoile de Noël ou symbole d'amour
- 2/ Fromages de la vallée Suisse
- 3/ Milieu ou note – Peinture de Vinci
- 4/ Océan Globe Race – Faux cuir
- 5/ Convenir
- 6/ Propre – Tranquille
- 7/ Chancelant
- 8/ Choisi et joyeux – Capitale du Brésil
- 9/ Ville de Camargue – Fleuve
- 10/ Césars à la mode latine - Ile

Vertical :

- A/ Durant – Actinium
- B/ Olympique de Marseille – Dirigera
- C/ Plante au Curry ou Fleur de Saint-Jean
- D/ Tombe souvent à Noël – Avalées
- E/ Etain – Admis – Possessif
- F/ Etcetera – Rochers
- G/ Infusions – Surprise ! – Parfois à moelle
- H/ Chars d'assaut – Bacon
- I/ Concerne la 3^e partie de l'intestin -Ne pas accepter
- J/ La reine des cartes – Il est parfois vénitien

Informations Pratiques



Mairie de Sainpuits (secrétariat) – Tél. 03 86 74 72 21
E-mail : mairie-sainpuits@wanadoo.fr – Internet : www.sainpuits.fr

Pharmacies les plus proches

Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 45 54 36
Entrain-sur-Nohain..... 03 86 29 22 32
Etai-la-Sauvin03 86 47 21 97
Pour connaître la pharmacie de garde.....17



Services d'urgence

15 SAMU

17 Gendarmerie

Gendarmerie de Toucy
03 86 44 11 17

18 Pompiers

Urgence Sainpuits
B. Pouillot 06 07 06 44 78
S. Marlin 06 07 12 73 36

Médecins

Maison de la Santé (Saint-Sauveur).....03 86 44 41 60
Maison de la Santé (Saint-Amand).....03 86 39 18 88
Dr Alain Conseil (Entrain-sur-Nohain)..... 03 86 29 22 11



Infirmières

Etai-la-Sauvin03 86 47 23 75 ou 09 60 06 70 17
Saint-Sauveur-en-Puisaye..... 03 86 44 41 63



La Poste

Point relais commerçant
Bar Tabac Presse
2 rue de la Montagne
03 86 74 73 77



LA POSTE

Ambulances/ Taxis

Rollin (Etai & Sougères) 03 86 27 28 70
Martin (Billy)..... 08 99 03 50 33
Ambulance taxis (Saint-Sauveur)03 86 45 52 06
Taxis Treignyçois03 86 45 57 50



ERDF

Standard Toucy

Urgences

09 72 67 50 89



Syndicat des eaux

03 86 44 01 42

Vétérinaires

Cabinet Vétérinaire d'Entrain-s-Nohain- place du marché.....03 86 29 28 44
Cabinet Vétérinaire de St Sauveur- route de Mézilles.....03 86 45 58 90
Clinique vétérinaire de Toucy- Av du Général de Gaulle.....03 86 44 14 75
Clinique vétérinaire de Varzy- rue du Faubourg de Marcy03 86 29 44 67

Urgences Vétérinaires.....06 78 58 08 85
(en semaine de 19h à 8h, du samedi 17h au lundi 8h)

Aide aux personnes

Association d'aide à domicile

UNA Puisaye Forterre
03 86 81 79 16

Ordures ménagères

0 800 584 762